

Les exportations sont attribuées au pays de l'ultime destination, c'est-à-dire le pays auquel elles sont consignées, même si ce pays ne possède pas de port de mer. Le pays d'ultime destination est le pays que les marchandises exportées du Canada doivent finalement atteindre sans interruption de transit autre que les transbordements inéluçables.

Discordances entre les statistiques commerciales du Canada et celles d'autres pays.—Les statistiques des exportations canadiennes concordent rarement avec celles des importations de ses clients et des différences semblables se constatent au sujet des importations canadiennes. Plusieurs facteurs contribuent à ces discordances parmi lesquelles sont les suivantes :

(1) Différence dans la base d'évaluation au Canada et celle d'autres pays.

(2) Même là où les statistiques couvrent exactement la même période certaines quantités de marchandises se trouvent en transit au commencement ou à la fin de la période. De telles marchandises sont incluses dans la statistique d'un pays et non dans l'autre.

(3) Les plus grandes discordances cependant proviennent de l'impossibilité de déterminer le pays de destination ultime des exportations ou le pays d'origine réel des importations. Ainsi environ 10 p.c. des exportations canadiennes aux pays d'outre-mer sont expédiées par les ports des Etats-Unis. Une partie de ces marchandises est attribuée aux Etats-Unis par les pays importateurs. Par exemple, les exportations canadiennes de céréales se font en grande partie en transit par les Etats-Unis. La plus grande partie de ce grain laisse le Canada en consignation pour le Royaume-Uni mais de grandes quantités sont plus tard détournées vers l'Europe continentale ou d'autres pays et une certaine quantité est gardée en régie pour consommation aux Etats-Unis. Ainsi les registres canadiens d'exportations au Royaume-Uni peuvent donner \$100,000,000 de plus ou de moins de marchandises canadiennes réellement reçues par le Royaume-Uni alors qu'il y a déficit d'une somme correspondante aux exportations déclarées comme allant à d'autres pays d'outre-mer; de même, beaucoup de grain des Etats-Unis passe en transit par le Canada et est expédié par le port de Montréal et pour cette raison il figure souvent dans les comptes des autres pays comme importé du Canada tandis qu'aux Etats-Unis il est inscrit comme exporté au Canada. De plus, les achats de marchandises en régie en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en France sont inclus dans les importations que le Canada fait de ces pays mais ne sont pas compris par ces pays dans leurs exportations au Canada.

Pour plus de détails sur ce sujet voir l'article et les tableaux sur les discordances dans les statistiques, aux pages 778-781 du Rapport annuel sur le commerce extérieur du Canada, 1928, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Sous-section 1.—Statistiques rétrospectives du commerce canadien.

Le tableau 1 (page 522) présente une vue d'ensemble des échanges commerciaux du Canada depuis 1868 jusqu'à 1932; il indique les importations pour la consommation, soit imposables, soit en franchise, les exportations des produits canadiens et étrangers et, enfin, le total général des échanges. Evidemment, il n'a pas toujours été facile de maintenir la comparaison parfaite d'une année à l'autre pendant une période aussi longue; l'une des difficultés les plus sérieuses que l'on eut à surmonter provenait du changement des méthodes concernant les exportations de produits étrangers. Par exemple, la réduction sensible des exportations de produits étrangers que l'on constate après 1920 est attribuable au changement de la méthode statistique